



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 4 n) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
indicateurs du développement

Indicateurs de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la décision 2013/235 du Conseil économique et social, le présent rapport fait état des travaux qu'ont menés le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales en 2013 sur les plans suivants : examen des enseignements tirés du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire, amélioration de la méthodologie utilisée pour suivre ces progrès et développement des activités de renforcement des capacités dont disposent les pays pour assurer le suivi. Il présente une évaluation des données disponibles pour suivre les progrès élaborés accomplis et explique comment ont été élaborés les rapports annuels. La Commission de statistique est invitée à prendre note des résultats du Groupe d'experts, ainsi que des orientations futures de ses travaux.

* E/CN.3/2014/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport fait état des activités qu'a menées le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement pour dresser le bilan des enseignements tirés du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs afin de nourrir le débat consacré à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

2. Ce rapport décrit également les travaux qu'ont menés le Groupe d'experts et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales pour améliorer la production d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire grâce au perfectionnement de la méthodologie et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités. Ces travaux sont conformes aux orientations données par le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/6, portant sur le renforcement des capacités statistiques.

3. Ce rapport présente en outre l'évaluation annuelle des données disponibles dans la base des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire et explique comment ont été élaborés le rapport de 2013 et les autres produits ayant pour objet d'informer le public et les décideurs des progrès accomplis.

II. Bilan des enseignements tirés du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

4. Pour que le programme de développement pour l'après-2015 soit assujéti au principe de responsabilité, il est essentiel de créer un dispositif de suivi fondé sur les principes établis et les bonnes pratiques statistiques. Ces 10 dernières années, le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a fait un travail efficace d'amélioration des données et de la méthodologie utilisée pour le suivi des progrès. L'expérience du Groupe sera très utile à l'élaboration d'un dispositif de suivi du futur programme.

5. Début 2012, le Groupe d'experts a mis sur pied l'Équipe de travail chargée de tirer les enseignements du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui a publié son premier rapport en mars 2013¹.

6. Dans ce rapport, l'Équipe de travail a fait le point sur quatre questions : a) les points forts et les points faibles du dispositif actuel; b) les critères de fixation des cibles; c) les critères de choix des indicateurs; d) le rôle que devront jouer les organismes de statistique dans l'établissement des objectifs, cibles et indicateurs du nouveau programme de développement. Elle a aussi fourni des contributions déterminantes pour le travail de l'équipe des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015.

7. Dans son rapport, l'Équipe de travail a aussi insisté sur l'importance des statistiques pour la prise de décisions. La logique consistant à mesurer des objectifs et cibles concrets à l'aide d'indicateurs solides sur le plan statistique fait la force du

¹ Disponible en anglais seulement à l'adresse suivante : [http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Lesson%20Learned%20from%20MDG%20Monitoring_2013-03-22%20\(IAEG\).pdf](http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Lesson%20Learned%20from%20MDG%20Monitoring_2013-03-22%20(IAEG).pdf).

dispositif de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut associer très tôt les organismes de statistique nationaux et internationaux à l'élaboration des cibles et indicateurs pour que le suivi des progrès repose bien sur les principes établis et les bonnes pratiques statistiques.

8. Le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux régional et national présente des obstacles et des problèmes particuliers. À sa troisième réunion, qu'elle a tenue à Genève en octobre 2013, l'Équipe de travail a décidé de former deux groupes de travail. Le premier sera chargé de résumer les enseignements tirés du suivi des progrès au niveau régional, en mettant l'accent sur les questions de coordination, tandis que le second résumera les enseignements tirés des activités de suivi menées par les pays et évaluera l'intérêt qu'elles présentent du point de vue de l'élaboration des politiques.

III. Amélioration des moyens et de la méthodologie de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

9. Le Groupe d'experts et la Division de statistique ont continué à évaluer les besoins des pays et à déterminer quels éléments prendre en compte en priorité afin d'améliorer les moyens dont les États disposent pour produire des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire et mener des activités de suivi au niveau national. En 2013, les membres du Groupe ont entrepris plusieurs activités visant à accroître la disponibilité et la qualité des données relatives aux indicateurs; ils ont facilité l'accès aux métadonnées et aux directives régissant la production des indicateurs et organisé des ateliers et programmes de formation en vue d'aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques dont ils disposaient pour produire, analyser et diffuser les données permettant de mesurer le développement.

10. La Division de statistique continue à promouvoir l'utilisation du format SDMX (Échange de données et de métadonnées statistiques) pour la production des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a mis en place l'interface de programmation logicielle au format SDMX pour la base de données internationale relative aux objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, grâce à un projet financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni, elle a organisé une série d'ateliers consacrés à l'amélioration de la collecte, de la disponibilité et de la diffusion des indicateurs nationaux du développement, notamment les objectifs du Millénaire, et mis l'accent sur l'utilisation du format SDMX pour l'échange d'indicateurs du développement et la compilation des métadonnées.

11. En 2013, l'Institut de statistique de l'UNESCO a organisé plusieurs ateliers régionaux pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique centrale, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale et pour les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'améliorer la qualité des statistiques et indicateurs relatifs à l'éducation, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement s'y rapportant. L'UNESCO a également poursuivi des travaux portant sur le perfectionnement de la méthodologie suivie dans plusieurs domaines présentant un intérêt du point de vue des objectifs du Millénaire et du programme de développement pour l'après-2015, notamment la production et l'analyse des données relatives aux enfants non scolarisés, la mesure des dépenses consacrées à

l'éducation et des fonds correspondants et, grâce aux travaux de l'Équipe spéciale des mesures de l'apprentissage, la mesure des résultats et de la qualité de l'éducation.

12. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) continue d'aider les pays à renforcer les capacités dont ils disposent pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'enfance. En 2013, il a animé de nombreux ateliers de renforcement des capacités, consacrés notamment aux enquêtes en grappes à indicateurs multiples, à la conception des enquêtes, à la formation au travail de terrain et à la collecte, la saisie et l'analyse de données; il a également organisé des ateliers régionaux et des missions dans les pays portant sur la mortalité de l'enfant, sept ateliers régionaux sur l'estimation des incidences du VIH [en collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)] et un atelier sur la période restant jusqu'à 2015. Il a perfectionné la méthodologie utilisée pour estimer la mortalité de l'enfant.

13. L'OMS et ses partenaires aident les pays à améliorer les méthodes d'estimation utilisées pour produire les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement se rapportant à la santé, notamment ceux qui concernent la mortalité, à perfectionner les systèmes de publication de données des établissements sanitaires, en mettant l'accent sur l'évaluation de la qualité des données concernant les vaccins et les interventions relatives au VIH et à la tuberculose, et à faire des travaux d'analyse permettant de rapprocher les données issues de diverses sources afin de produire des estimations nationales et sous-nationales pour les objectifs du Millénaire et les indicateurs s'y rapportant. Pour ce qui est du renforcement des capacités, elle a organisé des ateliers pour certaines régions ou certains groupes de pays, fourni une assistance technique et offert des consultations en ligne.

14. En octobre 2013, à la Conférence internationale des statisticiens du travail, une résolution a été adoptée au sujet des statistiques relatives au travail, à l'emploi et à la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Cette résolution, qui contient un projet de révision des normes relatives aux statistiques du travail et de la main-d'œuvre, pourrait nécessiter un renforcement des capacités statistiques des pays.

15. La Commission économique pour l'Europe a traduit en russe la version mise à jour du guide consacré aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, publié un manuel sur la présentation des métadonnées qui comprend des exemples d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et continué à mettre à jour la base de données régionales relatives aux objectifs du Millénaire, en y incorporant des données nationales et internationales officielles et en mettant l'accent sur les métadonnées, qui facilitent les comparaisons. En 2013, elle a mené quatre missions de renforcement des capacités nationales relatives aux objectifs du Millénaire.

16. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) continue de s'efforcer d'augmenter la disponibilité de données statistiques fiables et de bonne qualité permettant de suivre les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En 2013, elle a organisé des ateliers régionaux portant sur l'amélioration des statistiques relatives à la mortalité maternelle et infantile et des séminaires régionaux consacrés au programme de développement pour l'après-2015 et aux difficultés rencontrées par les organismes statistiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En outre,

elle a publié un recueil des meilleures pratiques de suivi et de communication des données relatives aux objectifs du Millénaire recensées dans les pays d'Amérique latine et un manuel statistique consacré au rapprochement des valeurs et mesures relatives aux indicateurs dans certains domaines thématiques.

17. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a mené de nombreuses activités visant à améliorer la méthodologie de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a notamment publié sous forme électronique un manuel consacré au dispositif mis en place par les pays arabes en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, concernant les femmes et les filles; un guide sur l'utilisation efficace des statistiques aux fins de la prise de décisions; un manuel sur le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire dans les pays arabes; un document technique sur la qualité et la quantité des données relatives aux objectifs; et un tableau de bord présentant les indicateurs des 22 pays arabes et les progrès accomplis pour certains indicateurs. Elle a également organisé un atelier consacré à l'emploi du format SDMX avec l'outil de base de données DevInfo7, utilisé pour présenter les données relatives aux objectifs du Millénaire et, pour trois pays membres, des séances de formation de niveau avancé sur la mise en place de systèmes nationaux DevInfo.

18. En 2013, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé plusieurs ateliers visant à renforcer les moyens dont disposent les organismes statistiques nationaux pour évaluer la sécurité alimentaire et produire des estimations statistiques sur la sécurité alimentaire à partir de microdonnées. Elle a organisé des ateliers nationaux au Burundi, en Colombie, au Kirghizistan et en Ouganda. Elle a également organisé des ateliers régionaux pour les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale et pour la région de l'Asie et du Pacifique. En 2011 et 2012, elle a complètement revu la méthode d'estimation de la prévalence de la sous-alimentation. En 2013, elle s'est concentrée sur les moyens d'obtenir de meilleures données de base, notamment à partir des enquêtes nationales, afin d'améliorer les statistiques utilisées dans les calculs et d'augmenter le nombre d'indicateurs à partir desquels la sécurité alimentaire est évaluée.

19. La Banque mondiale a élaboré un plan d'action visant à améliorer les moyens statistiques des pays, notamment en apportant un appui accru en ce qui concerne les enquêtes et les nouvelles méthodologies.

IV. Évaluation de la disponibilité des données sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

20. Depuis 2006, à la demande de la Commission de statistique, la Division de statistique suit régulièrement la quantité et la nature des données enregistrées dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>). Ce suivi permet de déterminer indirectement dans quelle mesure les pays sont capables de produire les données nécessaires à l'établissement des indicateurs. Il ne faut toutefois pas oublier que toutes les données produites à l'échelle nationale ne se retrouvent pas dans le système statistique international, notamment parce que les mécanismes de

communication de l'information sont insuffisants et que certaines données sont le fruit d'estimations des institutions internationales.

21. Avec d'autres partenaires de développement, le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a lancé de nombreuses initiatives et activités ayant pour but d'améliorer le dialogue entre les experts nationaux et internationaux et d'aider les pays à renforcer les moyens statistiques dont ils disposent pour produire, analyser et diffuser les données nécessaires au suivi du développement. Ces initiatives ont donné des résultats concrets. De plus en plus, les données produites dans les pays sont conformes aux normes et recommandations internationales, et les entités internationales se sont fait une meilleure idée des données disponibles et associent des experts issus de différents pays à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes de production et d'estimation des indicateurs.

22. Les progrès accomplis dans la production des données par les pays, et dans le transfert de ces données aux organismes de statistique internationaux, et le fait que ces organismes connaissent mieux les sources nationales et y ont plus facilement accès ont accru la disponibilité des données dans la base des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau 1 ci-dessous indique, pour 2003, 2006 et 2013², la disponibilité des données permettant d'évaluer les tendances, c'est-à-dire le nombre de pays disposant de données (au moins un point de données) portant sur les périodes d'avant et d'après 2000. Pour la comparaison de la situation actuelle avec celle de 2003, seuls les indicateurs demeurés inchangés pour ce qui est des définitions et des méthodes de présentation ont été pris en compte. Le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles pour un grand nombre d'indicateurs n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En particulier, le nombre de pays pour lesquels on dispose de données de tendance pour 16 à 22 indicateurs est passé de 0 en 2003 à 84 en 2006 et à 115 en 2013. Parallèlement, le nombre de pays pour lesquels on dispose de données de tendance pour un nombre d'indicateurs allant de 0 à 5 est tombé de 47 en 2003 à seulement 7 en 2013.

Tableau 1
Répartition, en nombre et en pourcentage, des pays et territoires des régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible ^b	Nombre de pays et de territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2013	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0-5	47	29	15	9	7	4
6-10	66	40	22	13	11	7

² On trouvera, dans la section I de l'annexe du présent rapport, un exposé succinct de la méthode utilisée pour déterminer la disponibilité des données dans la base de données des indicateurs. Les résultats complets de l'analyse font l'objet d'un document de référence publié sur le site Web de la Commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2014.htm>.

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible ^b	Nombre de pays et de territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2013	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
11-15	50	31	42	26	30	18
16-22	–	–	84	52	115	71
Total	163	100	163	100	163	100

^a L'analyse de tendance a été jugée possible pour tel ou tel indicateur et tel et tel pays si l'on disposait d'au moins un point de données pour avant et d'au moins un point pour après 2000.

^b Indicateurs pour lesquels des données sont disponibles concernant les pays et territoires des régions en développement. Les calculs relatifs aux pays donateurs sont présentés ailleurs.

23. L'amélioration de la disponibilité des données est encore plus marquée si l'on tient compte des séries pour lesquelles il n'y a aucun point de données pour la période d'avant 2000. En 2013, il y avait 129 pays pour lesquels au moins deux points de données étaient disponibles pour 16 à 22 indicateurs, contre 4 en 2003 (voir tableau 2).

Tableau 2

Répartition, en nombre et en pourcentage, des pays et territoires des régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement selon le nombre d'indicateurs pour lesquels au moins deux points de données sont disponibles^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels au moins deux points de données sont disponibles ^b	Nombre de pays et de territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2013	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0-5	31	19	9	6	3	2
6-10	49	30	19	12	10	6
11-15	79	48	31	19	21	13
16-22	4	2	104	64	129	79
Total	163	100	163	100	163	100

^a Les deux moments considérés ne sont pas nécessairement l'un antérieur et l'autre postérieur à 2000.

^b Indicateurs pour lesquels des données sont disponibles concernant les pays et territoires des régions en développement; les calculs relatifs aux pays donateurs sont présentés ailleurs.

^c Le total est différent de 100 car les pourcentages ont été arrondis.

24. Une évaluation plus exhaustive de la disponibilité actuelle des données peut être réalisée sur la totalité des indicateurs compris dans la version la plus récente de la base de données. Le tableau 3 ci-dessous porte sur 55 indicateurs pour lesquels on dispose de données concernant 163 pays des régions en développement qui figurent dans la base de données. En juillet 2013, quelque 50 pays avaient communiqué des données de tendance pour 31 à 40 indicateurs et 50 autres l'avaient fait pour 41 à 55 indicateurs.

Tableau 3
Répartition, en nombre et en pourcentage, des pays et territoires des régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible (juillet 2013)^a

Nombre d'indicateurs	Nombre de pays et de territoires	
	Nombre	Pourcentage
0-10	7	4
11-20	19	12
21-30	36	22
31-40	51	31
41-55	50	31
Total	163	100

^a L'analyse de tendance a été jugée possible pour tel ou tel indicateur, et tel ou tel pays, si l'on disposait d'au moins un point de données pour avant 2000 et d'au moins un point pour après 2000.

25. Le tableau 4 montre la disponibilité des données pour certains groupes de pays, comme les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays donateurs, en juillet 2013.

Tableau 4
Disponibilité des données se rapportant à certains groupes de pays figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (juillet 2013)

Indicateurs	Nombre de pays	Période pour laquelle des données sont disponibles
A. Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD) versée par 23 pays donateurs		
8.1 APD nette totale, en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs	23	1990-2012
8.1 APD nette versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs	23	1990-2011
8.2 Proportion du total de l'APD bilatérale sectorielle des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) allouée aux services sociaux de base	23	1996-2011
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée	23	1990-2011
8.8 Estimation des subventions agricoles versées dans les pays de l'OCDE, en pourcentage de leur PIB	12 ^a	1990-2011
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	23	2001-2011

<i>Indicateurs</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Période pour laquelle des données sont disponibles</i>
B. Indicateur concernant les 31 pays en développement sans littoral		
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur RNB	30	1990-2011
	1	2001-2010
C. Indicateur concernant les 52 petits États insulaires en développement		
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage de leur RNB	28	1990-2011
	4	1990-2010
	1	1990-2009
	1	1990-2008
	2 ^b	1990-1995
D. Indicateur concernant 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)		
8.10 Nombre de pays ayant atteint leur point de décision et leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE	39	2000-2011
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)	39	Mis à jour chaque année jusqu'en 2012

^a Douze pays de l'OCDE.

^b Les Bahamas et Singapour ne reçoivent plus d'APD depuis 1995.

26. Il convient de noter que certaines données résultent d'estimations produites par les organismes internationaux afin de combler certaines lacunes. Le système de codage par couleurs de la base de données permet de distinguer les données produites par les pays des données ajustées et des estimations, et donc d'évaluer plus précisément dans quelle mesure les pays sont capables de produire les données requises.

27. Le tableau 5 donne des précisions sur la nature des données utilisées. L'analyse repose tout d'abord sur une évaluation de la nature des données relatives à un pays pour tel ou tel indicateur. Pour qu'un pays soit classé dans telle ou telle catégorie pour l'indicateur considéré, il faut que la majorité des points de données entrent dans cette catégorie. La nature d'un indicateur dépend de la nature des données disponibles dans la majorité des pays. La plupart des indicateurs reposent sur les données reçues des pays, sans ajustement ou avec des ajustements minimes. Mais il reste encore 15 indicateurs pour lesquels l'organisme international est obligé d'estimer la majorité des points de données, et 1 pour lequel la plupart des points de données sont obtenus par application d'un modèle. On trouvera dans la section II de l'annexe du présent rapport une liste complète des indicateurs relevant de chacune des catégories et des renseignements sur la disponibilité des données correspondantes.

Tableau 5
Répartition, en nombre et en pourcentage, des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays figurant dans la base de données (juillet 2013)

Nature des données ^a	Indicateurs	
	Nombre	Pourcentage
Indicateurs communiqués pour les pays et territoires des régions en développement		
Données du pays	31	56
Données du pays ajustées	4	7
Estimations	15	27
Données obtenues à partir d'un modèle	1	2
Données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale	4	7
Non disponible	0	0
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par 23 pays donateurs		
Données du pays	6	100
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
Données du pays	1	100
Indicateurs concernant les 52 petits États insulaires en développement		
Données du pays	1	100
Indicateurs concernant 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE		
Données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale	3	100

^a Les termes suivants sont utilisés pour indiquer la nature des données :

Données du pays : le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé (comprend les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales);

Données du pays ajustées : le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé, mais l'organisme international l'a ajusté pour qu'il puisse être comparé aux chiffres des autres pays, c'est-à-dire pour qu'il soit conforme aux normes, définitions et classifications arrêtées à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.);

Estimation : le chiffre est estimé par l'organisme international parce que le pays n'a pas fourni de données pour une année ou une période déterminée, qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données est problématique. L'estimation repose sur des données nationales (enquêtes, registres administratifs, etc.) ou sur des données provenant d'autres sources, mais concernant la même variable;

Données obtenues à partir d'un modèle : le chiffre est calculé par l'organisme parce qu'il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle repose sur un ensemble de covariables, c'est-à-dire d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré;

Données issues des activités de suivi à l'échelle mondiale : le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé des activités de suivi à l'échelle mondiale, à partir de données du pays. Il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement aux fins du suivi international (exemple : nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour);

Non disponible : la source des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

28. Pour être utiles aux débats sur la situation actuelle qui se tiennent sur la scène publique et politique, les données doivent être suffisamment récentes. Les organismes internationaux ont pris des dispositions pour mieux communiquer avec les systèmes statistiques nationaux et pour compiler et publier dès que possible après la fin de chaque cycle de présentation les séries de données internationales concernant les objectifs du Millénaire. Des données sont disponibles pour tous les indicateurs à partir de 2005. Il subsiste néanmoins un retard d'au moins deux ans pour la plupart d'entre eux, à l'exception de six indicateurs pour lesquels il existe des données pour 2012 et d'un indicateur pour lequel il en existe pour 2013 (voir tableau 6).

Tableau 6

Répartition des indicateurs, en nombre et en pourcentage, selon la dernière année pour laquelle ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (juillet 2013)

<i>Dernière année pour laquelle les indicateurs sont disponibles</i>	<i>Indicateurs</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs communiqués pour les pays et territoires des régions en développement		
2005-2008	2	4
2009	2	4
2010	19	35
2011	26	45
2012	5	11
2013	1	2
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par les 23 pays donateurs		
2011	1	20
2012	5	80
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
2011	1	100
Indicateurs concernant les 52 petits États insulaires en développement		
2011	1	100
Indicateurs concernant 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE		
2012	2	66,7
2013	1	33,0

V. Rapport de 2013 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

29. Le *Rapport de 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* a été présenté par le Secrétaire général à Genève le 1^{er} juillet 2013. Il contient l'évaluation annuelle des progrès accomplis dans le monde entier sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire, établie à partir des chiffres régionaux et sous-régionaux communiqués par les organismes partenaires. Le Secrétaire général a également utilisé les données et les analyses présentées dans ce rapport pour établir son rapport sur l'activité de l'Organisation, adressé à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session (A/68/1). Le rapport 2013 comprend une annexe statistique où figurent tous les chiffres officiels concernant les indicateurs de suivi des objectifs.

30. Le tableau de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement pour 2013 montre les progrès accomplis par région et sous-région.

VI. Conclusions et travaux futurs

31. La Commission est invitée à prendre note des travaux que le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique ont menés en 2013 pour appliquer les recommandations figurant dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social et répondre aux demandes formulées par la Commission à sa quarante-deuxième session au sujet de l'amélioration des données et des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

32. La Commission est par ailleurs invitée à prendre note des prochaines étapes prévues :

a) Continuer d'analyser les enseignements tirés du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en vue d'alimenter le débat sur le programme de développement pour l'après-2015;

b) Continuer à organiser des activités de formation pour que les pays soient mieux à même de suivre les progrès du développement;

c) Continuer à s'efforcer de rapprocher les données nationales et les données internationales afin d'améliorer la coordination des activités de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement menées dans les pays;

d) Préparer l'évaluation finale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Annexe

Abréviations

APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
MDG-DB	Base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEID	Petits États insulaires en développement
PDSL	Pays en développement sans littoral
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
RNB	Revenu national brut
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale

I. Évaluation de la disponibilité des données portant sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

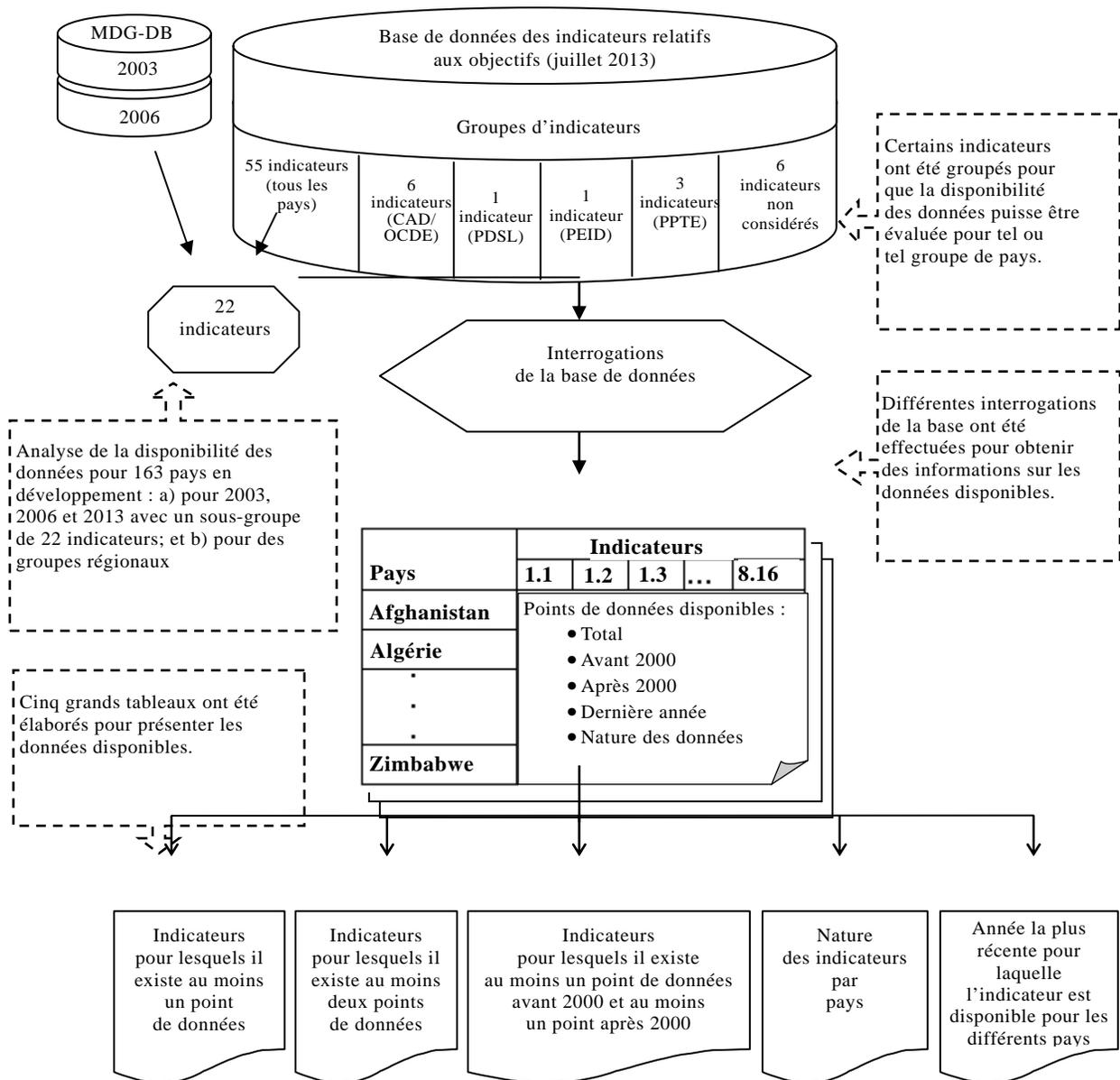
1. L'analyse de la disponibilité des données a porté sur 66 indicateurs (voir liste A ci-dessous). L'étude des progrès accomplis entre 2003 et 2012 porte sur un sous-groupe de 22 indicateurs. Observer un plus petit corpus d'indicateurs permet d'effectuer l'évaluation sur une période plus longue et de faire apparaître plus clairement la façon dont la production de données a évolué depuis que le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement a commencé. L'analyse s'appuie sur les données disponibles en juillet de chaque année, lors de la mise à jour de la base.

2. Sur les 66 indicateurs observés, 55 concernent les 163 pays pour lesquels il y a des données dans la base. Les autres indicateurs portent sur les groupes de pays suivants :

- a) 23 pays donateurs du CAD de l'OCDE (6 indicateurs);
- b) 31 pays en développement sans littoral (1 indicateur);
- c) 52 petits États insulaires en développement (1 indicateur);
- d) 39 pays concernés par l'Initiative PPTE (3 indicateurs).

3. Les six indicateurs restants n'ont pas été pris en compte faute de données (1 indicateur), ou parce qu'ils portent sur une situation globale (4 indicateurs) ou encore parce que les données n'ont commencé à être communiquées qu'en 2010 (1 indicateur).

4. Le diagramme ci-après illustre les différentes étapes du traitement des données :



Liste A

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement pris en compte dans l'analyse de la disponibilité des données

Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en PPA
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins d'un dollar PPA par jour
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans*
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal
- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire*
- 2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire*
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes*
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
Indice de parité des sexes dans le primaire*
Indice de parité des sexes dans le secondaire*
Indice de parité des sexes inscrits dans le supérieur*
- 3.2 Proportion de femmes parmi les salariés du secteur non agricole*
- 3.3 Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national*
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception*
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes

* Indicateurs utilisés pour étudier la disponibilité des données en 2003, 2006 et 2011.

- 5.5 Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite et au moins 4 visites)
 Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite)
 Accès aux soins prénatals (au moins 4 visites)
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans*
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans
 Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode de contraception*
- 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie
 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
 Taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants*
 Taux de mortalité lié à la tuberculose pour 100 000 habitants*
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement bref administré sous observation directe
 Taux de cas de tuberculose détectés faisant l'objet d'un traitement bref administré sous observation directe*
 Taux de succès du traitement bref administré sous observation directe pour les cas de tuberculose détectés*
- 7.1 Proportion de zones forestières

- 7.2 Émissions de CO₂ (total, par habitant et pour 1 dollar de PIB, en PPA)*
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone,
en tonnes
Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone,
en tonnes*
- 7.5 Proportion de l'ensemble des ressources en eau utilisée
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée*
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées*
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants*
- 8.15 Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants*

Indicateurs relatifs à l'APD fournie par les 23 pays donateurs

- 8.1 APD nette totale et APD nette versée aux pays les moins avancés,
en pourcentage du RNB des pays donateurs du CAD de l'OCDE
APD nette, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD
de l'OCDE
APD nette versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB
des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE
- 8.2 Proportion du total de l'APD bilatérale sectorielle des pays du CAD
de l'OCDE allouée aux services sociaux de base (éducation de base,
soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée
- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées dans les pays de l'OCDE,
en pourcentage de leur PIB
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

Indicateur concernant les 31 pays en développement sans littoral

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage
de leur RNB

Indicateur concernant les 52 petits États insulaires en développement

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage
de leur RNB

Indicateurs concernant 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leur point de décision et nombre total de pays ayant atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE (cumulatif)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM
Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)
Allègement de la dette effectivement accordé au titre de l'IADM (cumulatif)

Liste B

Indicateurs qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de la disponibilité de données

Indicateurs pour lesquels il n'existe que des données régionales ou mondiales

- 7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiquement sains
- 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement

Indicateur pour lequel des données ont commencé à être communiquées en 2010

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie

Indicateur pour lequel aucune donnée n'a été communiquée

- 8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues

II. Disponibilité des données dans la base des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, par nombre de pays et nature des données

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un point de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux points de données</i>		<i>Pays ayant au moins un point de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Indicateurs communiqués pour les régions en développement							
C = données du pays							
1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée	56	34	52	32	33	20	C
1.5 Ratio emploi/population	128	79	101	62	86	53	C
1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins d'un dollar PPA par jour	99	61	68	42	63	39	C
1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	106	65	78	48	57	35	C
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	119	73	107	66	98	60	C
2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	140	86	132	81	106	65	C
2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	134	82	123	75	98	60	C
2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	123	75	115	71	75	46	C
3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
Indice de parité des sexes dans le primaire	153	94	149	91	135	83	C
Indice de parité des sexes dans le secondaire	151	93	146	90	128	79	C
Indice de parité des sexes dans le supérieur	143	88	137	84	111	68	C
3.2 Proportion de femmes parmi les salariés du secteur non agricole	155	95	115	71	88	54	C
3.3 Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national	134	82	134	82	125	77	C
5.3 Taux de contraception	129	79	112	69	93	57	C
5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	162	99	161	99	157	96	C
5.5 Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite et au moins 4 visites)							
Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite)	97	60	64	39	49	30	C
Accès aux soins prénatals (au moins 4 visites)	134	82	120	74	97	60	C
5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	93	57	67	41	56	34	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un point de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux points de données</i>		<i>Pays ayant au moins un point de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans	55	34	30	18	14	9	C
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans	61	37	39	24	14	9	C
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode de contraception	128	79	108	66	88	54	C
6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	64	39	32	20	2	1	C
Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	93	57	51	31	5	3	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	62	38	41	25	26	16	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	55	34	41	25	2	1	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés	58	36	47	29	4	2	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement bref administré sous observation directe							
Taux de succès du traitement bref administré sous observation directe pour les cas de tuberculose détectés	155	95	152	93	146	90	C
7.1 Proportion de zones forestières	160	98	160	98	160	98	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes							
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes	137	84	137	84	137	84	C
Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes	137	84	137	84	137	84	C
7.5 Proportion de l'ensemble des ressources en eau utilisée	120	74	75	46	57	35	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un point de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux points de données</i>		<i>Pays ayant au moins un point de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
CA = données du pays ajustées							
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	136	83	133	82	120	74	CA
8.12 Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	104	64	104	64	98	60	CA
8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	158	97	158	97	156	96	CA
8.15 Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants	158	97	158	97	157	96	CA
E = estimation							
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal	121	74	121	74	121	74	E
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	138	85	138	85	138	85	E
4.2 Taux de mortalité infantile	138	85	138	85	138	85	E
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	138	85	E
6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	100	61	99	61	99	61	E
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	90	55	89	55	0	0	E
6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie							
Taux de mortalité liée à la tuberculose pour 100 000 habitants	155	95	155	95	154	94	E
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	155	95	E
Taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	155	95	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement bref administré sous observation directe							
Taux de cas de tuberculose détectés faisant l'objet d'un traitement bref administré sous observation directe	156	96	156	96	153	94	E
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	159	98	159	98	151	93	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	155	95	155	95	154	94	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	155	95	154	94	151	93	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	87	53	59	36	48	29	E

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins un point de données		Pays ayant au moins deux points de données		Pays ayant au moins un point de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	158	97	155	95	154	94	E
M = données obtenues à partir d'un modèle							
5.1 Taux de mortalité maternelle	128	79	128	79	128	79	M
G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale							
1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en PPA	96	59	75	46	66	40	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	96	59	75	46	66	40	G
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	105	64	77	47	67	41	G
7.2 Émissions de CO ₂ (total, par habitant et pour 1 dollar de PIB, en PPA)	154	94	154	94	152	93	G
ND = non disponible							
–							
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par les 23 pays donateurs							
C = données du pays							
8.1 APD nette totale et APD nette versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs du CAD de l'OCDE							
APD nette, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE	23	100	23	100	23	100	C
APD nette versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE	23	100	23	100	23	100	C
8.2 Proportion du total de l'APD bilatérale sectorielle des pays du CAD de l'OCDE allouée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	23	100	23	100	19	83	C
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée	23	100	23	100	21	91	C
8.8 Estimation des subventions agricoles versées dans les pays de l'OCDE, en pourcentage de leur PIB	12	33	12	33	12	33	C
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	23	100	23	100	0	0	C
Indicateur concernant les 31 pays en développement sans littoral							
C = données du pays							
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur RNB	31	100	31	100	30	97	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un point de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux points de données</i>		<i>Pays ayant au moins un point de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Indicateur concernant les 52 petits États insulaires en développement							
C = données du pays							
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur RNB	36	71	36	71	31	61	C
Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE							
G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale							
8.10 Nombre total de pays ayant atteint leur point de décision et nombre total de pays ayant atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE (cumulatif)	39	100					G
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM ^b							
Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)	36	92					G
Allègement de la dette effectivement accordé au titre de l'IADM (cumulatif)	36	92					G

^a Les termes suivants sont utilisés pour indiquer la nature des données :

C = données du pays. Le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé (comprend les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales);

CA = données du pays ajustées. Le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé, mais l'organisme international l'a ajusté pour qu'il puisse être comparé aux chiffres des autres pays, c'est-à-dire pour qu'il soit conforme aux normes, définitions et classifications arrêtées à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.);

E = estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international parce que le pays n'a pas fourni de données pour une année ou une période déterminée, qu'il y a des sources multiples ou que la qualité des données est problématique. L'estimation repose sur des données nationales (enquêtes, registres administratifs, etc.) ou sur des données provenant d'autres sources mais concernant la même variable;

G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé des activités de suivi menées à l'échelle mondiale à partir de données du pays. Il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement aux fins du suivi international (exemple : nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour);

M = données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme parce qu'il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle repose sur un ensemble de covariables, c'est-à-dire d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré;

ND = non disponible. La source des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

^b Les données portant sur le montant cumulatif de l'allègement de la dette annoncé sont mises à jour chaque année.